

La consommation des ménages depuis cinquante ans

*Georges Consaes, Maryse Fesseau et Vladimir Passeron**

Depuis cinquante ans, les Français ont, sauf en 1993, consommé un peu plus chaque année, si bien qu'aujourd'hui le volume annuel de consommation par personne est trois fois plus élevé qu'en 1960. La France est pourtant passée des Trente Glorieuses, caractérisées par le développement d'une consommation de masse, à une période beaucoup moins dynamique en termes de gains de pouvoir d'achat et de consommation à partir du milieu des années 1970. Cette progression globale recouvre de profonds changements dans la répartition du budget des ménages, entre les différents postes de dépenses : les parts réservées à l'alimentation et à l'habillement se sont réduites, au profit notamment du logement et des transports, de la santé, de la communication et des loisirs. Globalement, les services prennent aujourd'hui une part prépondérante dans le budget des ménages, bien plus importante qu'en 1960 : les loyers tiennent une place croissante, et les prix des autres services ont progressé plus rapidement que ceux des biens. Ce déplacement des dépenses en valeur au profit des services recouvre des évolutions plus complexes sur les volumes consommés. Les Trente Glorieuses se sont d'abord traduites par le développement des achats de biens matériels ; depuis, l'écart de croissance avec les services s'est certes resserré, mais ne s'est pas inversé pour autant.

La baisse continue de la part de budget consacrée à l'alimentation et, à l'opposé, la hausse de celle affectée à la santé sont principalement le reflet de la progression du niveau de vie tout au long de la période, phénomène également attesté par les comparaisons européennes. Plus généralement, l'analyse des structures de consommation propres à chaque pays révèle qu'un processus de convergence est à l'œuvre. Ce processus est sans doute lié à celui du niveau de vie des pays, mais il résulte également de l'ouverture du marché européen et de la libre circulation des biens et des technologies. Aussi, bien qu'ils aient des niveaux de PIB par habitant comparables à celui de la France des années 1960 ou 1970, la structure de consommation des derniers pays entrant dans l'Union européenne se rapproche de celle des Français d'aujourd'hui pour nombre de postes budgétaires. En outre, cette analyse en termes de convergence, au cours du temps ou entre pays, trouve aussi ses limites : par exemple, parmi les pays fondateurs de l'Union européenne, certaines spécificités nationales demeurent.

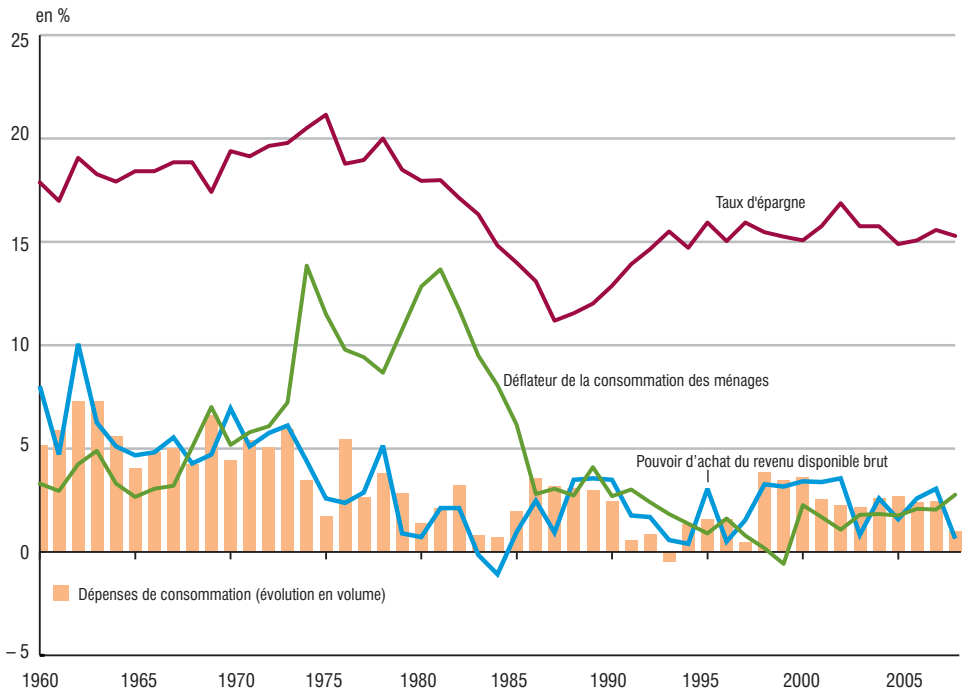
Sur les cinquante dernières années, la croissance économique en France se décompose en deux grandes périodes. Dans un premier temps, après la période de pénurie de l'après-guerre et jusqu'au milieu des années 1970, les Trente Glorieuses sont caractérisées par un cercle « vertueux » alliant forte croissance des revenus distribués et avènement d'une consommation de masse. De 1960 à 1974, le revenu disponible des ménages (RDB) a progressé de façon continue, de 11,2 % en moyenne par an. Les prix de la consommation ont augmenté de 5,2 % en moyenne, le pouvoir d'achat du revenu disponible de l'ensemble des ménages a donc progressé sur la période de + 5,8 % par an. Compte tenu de l'évolution du nombre de ménages

* Maryse Fesseau est à la division Synthèse générale des comptes de l'Insee ; Georges Consaes et Vladimir Passeron sont à la division Synthèse des biens et services de l'Insee.

et de leur composition, cette croissance correspond à une progression moyenne du pouvoir d'achat au niveau individuel¹ de 4,6 %. La consommation de masse s'est traduite dans le même temps par une augmentation annuelle au niveau individuel des dépenses en volume de 4,1% par an.

Le premier choc pétrolier en 1974 a marqué une rupture dans le rythme de croissance tendanciel de l'économie française. Le pouvoir d'achat des ménages a depuis lors progressé moins vite : + 2,1 % par an en moyenne entre 1975 et 2008, soit, compte tenu de la hausse tendancielle de la population, + 1,3 % au niveau individuel. La consommation est demeurée un peu plus dynamique (+ 2,2 % par an, soit + 1,5 % au niveau individuel) car les ménages ont diminué sur la même période leur taux d'épargne (de 21 % à 15 %). Dans un premier temps, entre 1975 et 1987, le pouvoir d'achat a nettement décéléré (+ 0,9 % par an au niveau individuel), avec le ralentissement du PIB. Malgré cela, les ménages ont maintenu un rythme de consommation ferme (+ 1,7 % au niveau individuel), en puisant dans leur épargne dont le taux a perdu 10 points, passant de 21 % en 1975 à 11 % en 1987 (figure 1). Revenu au début des années 1990 à 15 %, le taux d'épargne s'est ensuite stabilisé, la croissance des dépenses de consommation suivant celle des revenus. Sur la période récente, de 2000 à 2007, les dépenses de consommation ont progressé à un rythme assez régulier, de 1,8 % par an au niveau individuel, quasi indépendant des fluctuations du pouvoir d'achat. Toutefois, en 2008, sous le coup du fort ralentissement de ce dernier (0,0 % après + 2,4 % en 2007), elles ont nettement marqué le pas (+ 0,3 % après + 1,8 %).

1. Évolutions du pouvoir d'achat et des dépenses de consommation, taux d'épargne en niveau



1. L'expression « au niveau individuel » signifie ici que l'on neutralise dans l'évolution de la grandeur macro-économique les effets liés à l'accroissement démographique en rapportant cette grandeur au nombre d'unités de consommation (encadré 2).

Les mutations du budget de consommation depuis cinquante ans

Au-delà de la rupture de tendance survenue au milieu des années 1970, entre 1960 et 2008, la hausse des dépenses de consommation des ménages a été quasi continue, et a suivi celle de leur revenu : + 3,2 % par an en moyenne. Par habitant, la progression est de + 2,5 %, ce qui représente une multiplication par trois du volume de consommation en près de cinquante ans. Cette progression globale recouvre de profonds changements dans la structure des dépenses : les parts réservées à l'alimentation et à l'habillement se sont réduites, au profit notamment du logement, des transports, de la santé, des dépenses de communication et de loisirs (*figure 2*). Cette transformation traduit des évolutions relatives des prix et des volumes de chacun des biens et services consommés. Outre l'accroissement total du budget disponible par personne, les mutations du marché du travail (taux d'activité), la nette progression du temps libre disponible par personne en emploi, l'évolution des goûts et des modes de vie, les facteurs sociodémographiques (type d'emploi, urbanisation, structure familiale...) et les progrès techniques sont autant de facteurs explicatifs de ces changements.

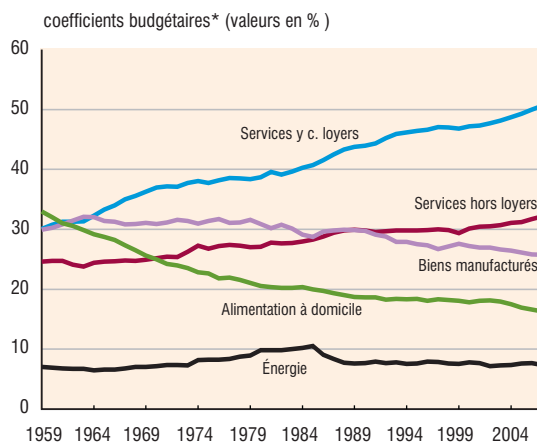
Ce déplacement relatif de la consommation depuis les postes d'alimentation et d'habillement vers d'autres postes recouvre un phénomène plus massif encore : les services qui représentaient 30 % des dépenses de consommation en 1960, dépassent 50 % depuis le milieu des années 2000. Plus de la moitié de cette hausse tient aux seuls services de logement (paiement de loyers, qu'ils soient réels, ou imputés aux ménages propriétaires occupant leur logement). Le reste concerne l'ensemble des autres services (*figure 3*).

2. La structure de la dépense des ménages a profondément évolué en cinquante ans

	Coefficients budgétaires				Évolution annuelle 1960-2007	
	1960	1975	1990	2007	Volume par habitant	Prix
Alimentation	38	30	27	25	1,4	4,8
Logement	16	20	18	19	2,8	4,6
Transport	11	15	18	18	3,0	5,1
Habillement et autres produits pour la personne	14	13	11	9	1,7	4,4
Santé	2	2	3	4	4,7	3,5
Communication, loisirs et culture	10	12	13	16	4,6	3,6
Services divers	7	8	9	11	2,1	5,9
Solde territorial	1	0	-1	-1	-	-
Total	100	100	100	100	2,5	4,6

Source : Insee, comptes nationaux, base 2000.

3. Une part croissante des services dans la dépense de consommation des ménages



* Les coefficients budgétaires sont calculés ici y compris dépenses imputées (cf. encadré 4).

Source : Insee, comptes nationaux, base 2000.

En contrepartie, la part budgétaire dévolue aux dépenses alimentaires a diminué sur l'ensemble de la période et celle affectée aux biens manufacturés a baissé à partir du milieu des années 1980. Les postes dépendant des produits de l'énergie (chauffage et carburants) ont quant à eux subi les effets des deux chocs pétroliers de 1974 et 1979, puis du contre-choc de 1986. En 2007, leur part dans le budget de consommation des ménages est quasiment la même que celle du début des années 1960.

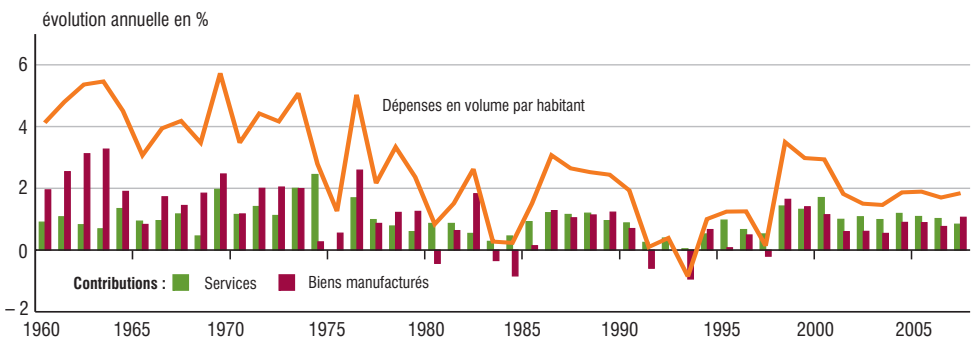
Ce déplacement relatif des dépenses des biens vers les services s'explique en premier lieu par un effet-prix : sur longue période, le prix des biens, en particulier celui des biens manufacturés (+ 3,5 % par an), évolue nettement moins rapidement que celui des services (+ 5,9 % pour les services hors loyers). Cela tient au fait que les gains de productivité induits par le progrès technique bénéficient surtout à la fabrication des biens manufacturés, alors même que les augmentations salariales se diffusent dans tous les secteurs d'activité. C'est pourquoi, à structure de consommation inchangée en volume, la simple augmentation relative du prix des services par rapport à celui des biens tend à déformer la structure du budget des ménages.

De fait, cette déformation de la structure des dépenses en valeur recouvre des évolutions plus complexes sur les volumes consommés (*encadré 1*). La consommation de masse, caractéristique des Trente Glorieuses, s'est dans un premier temps traduite par la multiplication des acquisitions de biens matériels. Lorsque, grâce à la hausse de leurs revenus, ce type de besoins a commencé à atteindre une forme de saturation, les ménages ont pu chercher à satisfaire de nouveaux besoins, plus immatériels, favorisant ainsi l'essor des services culturels et de loisirs, ceux de santé ou de voyage. De même, le développement des services marchands sur la période récente permet aux ménages de diminuer le temps qu'ils consacrent aux tâches domestiques.

Cette grille de lecture opposant les développements respectifs des biens et des services doit toutefois être nuancée. Ces nouveaux besoins se traduisent également par l'achat de biens : biens directement liés aux loisirs et renouvellement de biens durables qui, grâce aux progrès techniques, permettent toujours plus de gains de temps et de performance. En outre, la baisse du coût d'acquisition de nombreux biens durables rend préférable le renouvellement à la réparation. Cette baisse se traduit alors par une progression des dépenses en volume de biens et une diminution de certains services. Enfin, biens et services connaissent souvent un développement complémentaire : le taux d'équipement en téléphones mobiles à la fin des années 1990 a, par exemple, fortement augmenté avec les dépenses en services de téléphonie.

Au final, la croissance en volume des dépenses des ménages en biens manufacturés demeure toujours supérieure à celle des services (y compris loyers réels et imputés), même si l'écart s'est nettement resserré : + 6,1 % par an contre + 3,6 % avant 1974, + 2,3 % contre + 2,0 % depuis lors. Néanmoins, compte tenu de leur poids grandissant dans le budget des ménages en valeur, la part prise par la consommation de services dans la croissance de la consommation totale s'est accrue au cours du temps (*figure 4*). Plus précisément, jusqu'en

4. Dépenses de consommation et contributions des biens manufacturés et des services à la consommation



Source : Insee, comptes nationaux, base 2000.

L'évolution relative des consommations par type de produit en volume

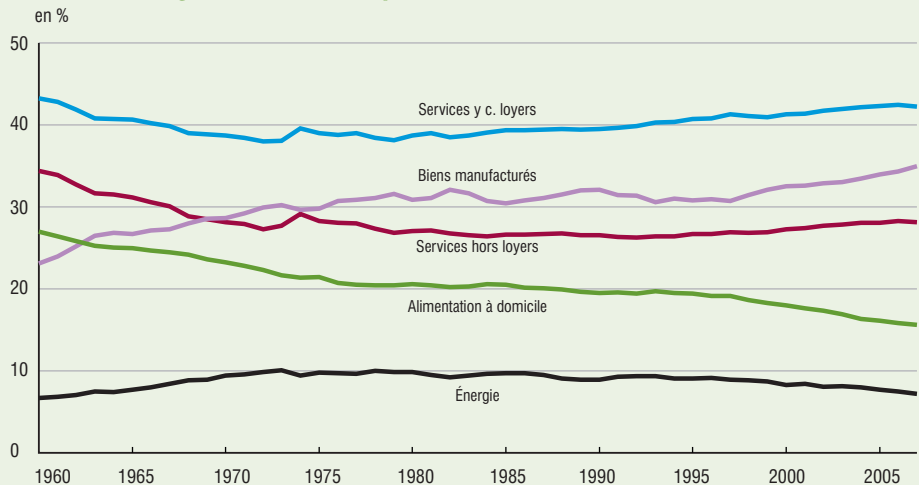
Pour un poste donné, la part budgétaire rapporte le montant en valeur des dépenses de ce poste au budget global des ménages. L'évolution d'une part budgétaire dépend de deux paramètres : l'évolution relative des prix et celle des volumes. La hausse relative du coefficient budgétaire correspondant à la plupart des postes de services relève par exemple souvent d'une plus forte hausse des prix de ces services, par rapport à l'inflation d'ensemble. Inversement, la baisse de la part des achats des biens manufacturés dans le budget des ménages résulte bien souvent d'une hausse moindre des prix, par rapport à l'inflation d'ensemble.

Hors les évolutions relatives de prix, achète-t-on plus ou moins de biens relativement aux services en 2007 qu'en 1960 ? Pour répondre à cette question, il faut choisir une année de référence pour fixer les niveaux de prix relatifs. En reprenant ensuite les seules évolutions en volume par poste et en recalant sur le volume total chaque année, on peut alors définir une part budgétaire en volume et la faire évoluer au cours du temps. Naturellement, le chiffreage dépend directement de l'année de référence retenue pour les prix.

On retient ici (*graphique*) comme année de référence une année « temporellement médiane » (1980) pour fixer les niveaux de prix. Par définition, les coefficients budgétaires en volume de 1980 coïncident avec ceux en valeur de la même année. Mais pour les autres années, ils dépendent des évolutions relatives des volumes consommés.

Le diagnostic sur les évolutions relatives de consommation par type de produit diffère alors assez nettement de celui que l'on tire de la seule observation des parts budgétaires en valeur (*figure 3*). La part budgétaire affectée aux biens alimentaires baisse sur longue période dans les deux cas. En revanche, celle des biens manufacturés progresse continûment en volume, alors qu'en valeur, elle est stable de 1960 à 1990 puis décroît quelque peu. S'agissant des services, leur part relative augmente fortement en valeur, mais apparaît beaucoup plus stable en volume sur longue période. Le diagnostic d'une tendance à la « dématérialisation » de la consommation des ménages sur longue période s'en trouve pour le moins nuancé. Ce d'autant qu'au-delà de ces considérations sur les évolutions de parts relatives en volume, il faut rappeler la progression spectaculaire du volume global de consommation au niveau individuel : celui-ci a été multiplié par 3 en l'espace de cinquante ans.

Coefficients budgétaires* (volumes, prix de 1980)



* Les coefficients budgétaires sont ici calculés y compris dépenses imputées (cf. encadré 4).

Source : Insee, comptes nationaux, base 2000.

1974, la croissance totale de la consommation en volume était essentiellement tirée par les biens manufacturés (+ 1,9 point de contribution en moyenne par an, contre + 1,2 point pour les services). De 1975 à 1990, biens manufacturés et services ont contribué en moyenne à parts égales (+ 0,8 point). Depuis 1991, un écart de contribution s'est creusé en faveur des services (+ 0,9 point par an, contre + 0,5 pour les biens manufacturés).

La part de l'alimentation en baisse sur longue période : un effet de saturation des besoins

La très nette hausse des niveaux de vie a d'abord permis de desserrer la contrainte des dépenses de première nécessité. La part en valeur des dépenses d'alimentation et tabac, est passée de 38 % du budget de consommation² en 1960 à 25 % en 2007. Cette baisse concerne exclusivement les dépenses de produits alimentaires à domicile, la part des seules dépenses en restauration ayant quant à elle un peu augmenté, passant de 5 à 6 %.

Pour les dépenses à domicile, la baisse de la part budgétaire s'explique surtout par une croissance des volumes des dépenses alimentaires (+ 1,4 % en moyenne annuelle par habitant) inférieure à celle du budget total de consommation (+ 2,5 %). Dans le même temps, en moyenne sur l'ensemble de la période, la hausse des prix alimentaires (+ 4,5 % par an) a été légèrement inférieure à l'inflation (+ 4,8 %). Par habitant, le montant consacré à la dépense alimentaire à domicile a certes progressé, de 1 470 euros en 1960 à 2 640 euros en 2007 (en euros constants de 2007), mais cette hausse est plus faible que pour les autres postes de consommation. Les besoins en nourriture et en boissons sont en effet naturellement limités. Le niveau de vie atteint par la plupart des habitants des pays développés leur permet désormais d'assurer leurs besoins alimentaires. Dans ce contexte, le fait que les dépenses alimentaires continuent de croître, même à un rythme faible, s'explique aujourd'hui pour l'essentiel par des phénomènes de transferts en faveur de produits de meilleur qualité, de plus en plus élaborés et diversifiés (essor des dépenses de produits surgelés et autres plats préparés) au détriment de produits bruts, nécessitant plus de temps de préparation.

Le lien entre la pauvreté des familles et la part du budget réservée à l'alimentation est avéré et étudié depuis longtemps (Engel au dix-neuvième siècle). La part de l'alimentation dans le budget est ainsi souvent utilisée comme indicateur de niveau de vie. À cette aune, et d'un point de vue macroéconomique, la diminution de la part alimentaire en France depuis cinquante ans dans la dépense de consommation de l'ensemble des ménages est le reflet de la hausse de leur pouvoir d'achat.

En matière de comparaisons internationales, le lien est également marqué entre part du budget alimentaire (à domicile) et niveau de PIB par habitant (*figure 5*). Les pays de l'ex-Union à 15 se caractérisent par un coefficient budgétaire en valeur relativement faible. À l'inverse, les 12 derniers entrants dans l'Union (en 2004 puis en 2007) ont des coefficients budgétaires en valeur plus élevés.

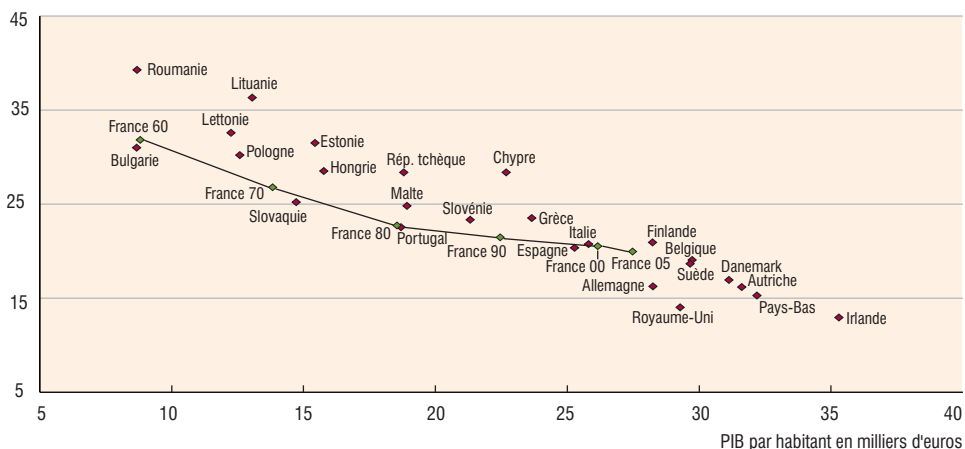
Le lien entre niveau de vie et dépenses en restauration apparaît quant à lui plus ténu. L'attractivité touristique joue indéniablement, expliquant par exemple les niveaux élevés des parts budgétaires en Grèce (15,0 %) ou en Espagne (17,2 %). En effet, les dépenses de consommation, lorsqu'elles sont exprimées par type de dépenses, incluent les dépenses des touristes étrangers effectuées sur le territoire national (*encadré 4*). Mais au-delà, certains écarts de parts budgétaires semblent tenir à des modes de vie différents : au Royaume-Uni, par exemple, la part budgétaire prise par les services de restauration est bien plus élevée qu'en France (10,1 %

2. Dans la suite du dossier, les parts des différents postes de consommation sont calculées sur un champ dit de « budget de consommation », un peu restreint par rapport à celui des dépenses de consommation de la comptabilité nationale, mais plus proche d'un concept de décaissement, donc de l'acceptation retenue par les ménages lorsqu'ils décrivent leur propre consommation (*encadré 4*).

contre 4,9 %). En contrepartie, la part affectée aux dépenses alimentaires à domicile ressort comme l'une des plus faibles d'Europe (8,9 % pour les dépenses alimentaires hors alcool et tabac, contre 13,9 % en France).

5. Part budgétaire réservée à l'alimentation à domicile et niveau de PIB par habitant

en % du budget des ménages



Lecture : en France en 2005, la part budgétaire réservée à l'alimentation à domicile était de 20 % du budget des ménages, pour un PIB de 27 500 euros par habitant.
 Source : Insee, comptes nationaux, base 2000.

Des dépenses d'habillement moins contraintes que les dépenses alimentaires

Comme pour l'alimentation, les dépenses d'habillement et des produits pour la personne relèvent *a priori* en partie de la nécessité. Leur part budgétaire a baissé, elle aussi, de 14 % en 1960 à 9 % en 2007. Ce tassement provient pour l'essentiel d'une moindre croissance en volume (+ 1,7 % par an et par habitant) par rapport à celle du volume des dépenses totales de consommation (+ 2,5 %), même si une moindre hausse relative des prix y a également contribué.

Ce recul de la part budgétaire semble là encore illustrer l'effet de la hausse du niveau de vie moyen sur la part des dépenses nécessaires : au-delà d'un certain seuil de revenu, le budget en habillement des ménages ne progresse pas dans les mêmes proportions que leur revenu. L'analyse sur longue période montre pourtant qu'il faut nuancer ce jugement. À la différence des produits alimentaires, les achats d'habillement et de chaussure sont sensibles à court terme aussi bien aux variations de prix qu'aux variations de revenu. Ceci signale sans doute à la fois que les besoins de première nécessité sont globalement couverts et que, au-delà, les ménages tendent à arbitrer fréquemment sur ce poste.

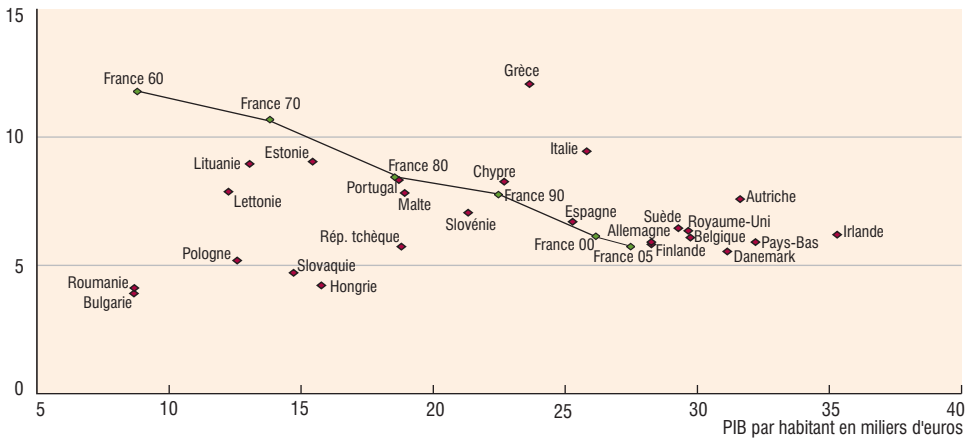
Depuis 1960, les dépenses d'habillement ne répondent plus aux mêmes motifs. D'une part, l'offre a profondément évolué. La production intérieure a dégagé des gains de productivité importants, grâce au progrès technique et à des modes de fabrication de plus en plus intenses en capital. Les importateurs se sont progressivement imposés sur le marché national, atteignant plus de 60 % du marché en 2007 contre 5 % en 1960. Les circuits de distribution se sont également fortement modifiés, avec le développement de grandes surfaces, spécialisées ou non, au détriment des petites surfaces spécialisées. La progression des importations est allée de pair avec une diversification des produits, dont notamment des produits à plus bas coût. D'autre part, la demande s'est transformée, la dépense relevant moins de la nécessité que de la mode. Ainsi, durant les Trente Glorieuses, les phénomènes de mode vestimentaire se sont imposés à grande échelle, conduisant à des mises au rebut massives d'articles présentant encore une valeur

d'usage. Entretien par un système productif international toujours plus réactif, ainsi que par l'action des médias et de la publicité, ils peinent cependant à faire croître tendanciellement la demande, plus saturée encore dans ce domaine que dans celui de l'alimentation.

Les données internationales ne permettent pas de mettre en évidence un lien entre niveau de vie du pays et part budgétaire affectée à l'habillement (figure 6). Par exemple, la Pologne et la France ont un niveau de richesse créée par habitant très différent, mais la part de budget que les ménages consacrent à l'habillement y est très proche. De même, une préférence marquée pour l'habillement en Italie par rapport à des pays de niveau de vie similaire (Allemagne, France, Espagne) semble indiquer que cette part budgétaire dépend davantage des goûts des consommateurs que des niveaux de vie. Enfin, contrairement à ce qui est observé pour les dépenses alimentaires, la part budgétaire consacrée à l'habillement en France dans les années 1960 ou dans les années 1970 est nettement plus élevée que celle observée aujourd'hui dans des pays européens comparables en termes de niveau de vie.

6. Part budgétaire réservée à l'habillement et aux chaussures et niveau de PIB par habitant

en % du budget des ménages



Lecture : en France en 1960, la part budgétaire réservée à l'habillement et aux chaussures était de 12 % du budget des ménages, pour un PIB de 8 800 euros par habitant (en euros constants de 2005).

Source : Insee, comptes nationaux, base 2000.

Le logement, premier poste de dépenses

Les Trente Glorieuses ont été marquées à la fois par la hausse du nombre de logements, de leur qualité, et par la diffusion intensive de leur équipement en meubles et appareils électroménagers. La part budgétaire consacrée à ce poste a ainsi crû sensiblement entre 1960 (16 %) et 1975 (20 %). Elle a depuis très légèrement baissé (19 % en 2007), mais cet infléchissement traduit en réalité la croissance du nombre de ménages propriétaires : leur part dans le nombre total de ménages a augmenté tout particulièrement entre 1973 (45 %) et 1988 (54 %). En effet, les nouveaux propriétaires, ne payant plus de loyers, ne font plus face aux mêmes dépenses de consommation de services de logement, mais à des dépenses d'autres natures (dépenses d'investissement-logement, remboursement d'emprunts). Au cours des années 1990, la part des propriétaires a continué de croître, mais la hausse est de moindre ampleur (56 % en 2002).

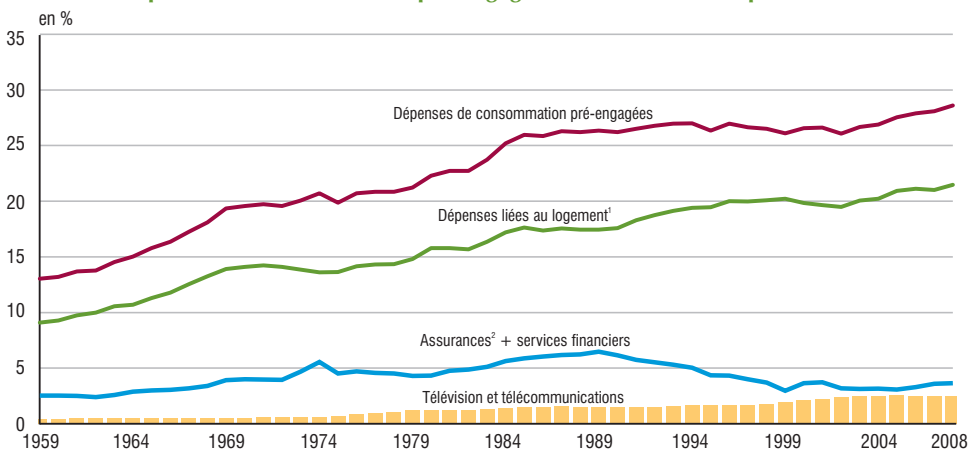
Pour neutraliser cet effet trompeur de l'accession à la propriété sur la mesure de la consommation des ménages, la comptabilité nationale considère que les ménages propriétaires occupant leur logement bénéficient *de facto* d'une consommation de logement, c'est-à-dire se payent des loyers à eux-mêmes (loyers dits « imputés »). En élargissant ainsi le

champ, c'est-à-dire en passant du budget de consommation des ménages (notion micro-économique) au champ des dépenses de consommation des ménages (notion de comptabilité nationale qui inclut les dépenses « imputées »), le poids des dépenses liées au logement augmente alors continûment sur l'ensemble de la période, passant de 20 % en 1960 à 30 % en 2007. Les loyers imputés sont les principaux contributeurs de cette hausse, celle des loyers réels l'expliquant dans une moindre mesure. Cette hausse de la part budgétaire consacrée aux loyers résulte à la fois d'un effet-prix, le prix des loyers ayant augmenté plus fortement que l'inflation globale, et d'un effet-volume, la quantité et la qualité des logements ayant augmenté globalement plus vite que la consommation d'ensemble. Cela a notamment été le cas dans les années 1960 et 1970, marquées par des efforts massifs de construction pour résorber la crise du logement de l'après-guerre et absorber la forte hausse du nombre de ménages. Enfin, la croissance de la part des dépenses consacrées au logement est également tirée par les charges (eau, gaz, électricité...). Les variations de prix des dépenses de chauffage ont globalement peu joué sur l'ensemble de la période, mais de fortes fluctuations ont été enregistrées lors des chocs et du contre-choc pétroliers.

Les dépenses liées au logement sont bien souvent ressenties par les ménages comme contraintes car pré-engagées dans leur budget : c'est le cas pour les dépenses de loyers, de chauffage ou d'éclairage. En 2007, la part des dépenses que les ménages consacrent au logement, à son chauffage et à son éclairage, atteint 25 % de leur consommation. Ces dépenses représentent 75 % des dépenses « pré-engagées », sur lesquelles les ménages peuvent difficilement arbitrer à court terme. La part de ces dépenses « pré-engagées » dans le revenu disponible brut des ménages n'a cessé de progresser, atteignant 28 % en 2007 contre 13 % en 1960 (*figure 7* et *encadré 2*). Une forte augmentation de cette part au cours des années récentes, imputable notamment aux prix des loyers, pourrait avoir contribué à faire naître et se creuser un écart entre la mesure du pouvoir d'achat et la perception que s'en font les ménages.

Jusqu'au milieu des années 1980, les logements, de plus en plus nombreux, ont de plus en plus été équipés en meubles et gros équipements électroniques, contribuant à la hausse de la consommation d'ensemble. Depuis, la demande semble avoir atteint un niveau de saturation et les achats correspondent désormais plutôt au renouvellement de mobilier. Pour les meubles, la sensibilité des achats aux variations du revenu et des prix est forte, attestant du caractère arbitrageable de ces biens. Une grande sensibilité aux aléas conjoncturels caractérise aussi le gros équipement électrique du logement, marqué en outre par des phases cycliques,

7. Part des dépenses de consommation pré-engagées dans le revenu disponible brut



1. Y compris les loyers imputés.

2. Hors assurance-vie.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2000.

Encadré 2

Pouvoir d'achat, pouvoir d'achat « arbitrage », pouvoir d'achat au niveau individuel

La notion usuelle de pouvoir d'achat correspond au pouvoir d'achat du revenu disponible brut des ménages (ou revenu réel disponible). Il s'agit d'une grandeur macroéconomique calculée dans le cadre global et cohérent de la comptabilité nationale sur des bases harmonisées au plan international. Elle rapporte l'évolution du revenu disponible brut à celle du prix de la dépense de consommation des ménages. Cette mesure macroéconomique peut différer de la perception qu'ont les ménages de l'évolution de leur niveau de vie. En effet, les ménages peuvent appréhender leur pouvoir d'achat sur un champ plus étroit, en considérant qu'ils ont en réalité peu de prise sur certaines de leurs dépenses de consommation et en se focalisant sur les marges de manœuvre qu'ils estiment leur rester pour effectuer librement des choix de consommation ou d'épargne.

Pour se rapprocher de cette perception du pouvoir d'achat, on examine l'évolution d'un revenu « arbitrage », défini comme le revenu disponible une fois déduit un ensemble de dépenses de consommation « pré-engagées ». Ces dépenses sont celles qui sont réalisées dans le cadre d'un contrat difficilement renégociable à court terme. Cette approche complémentaire, présentée en particulier dans une étude publiée dans le rapport sur l'Économie française de

2007, a été affinée et préconisée par la commission « Mesure du pouvoir d'achat des ménages » dans son rapport remis le 6 février 2008 au ministre de l'Économie, des Finances et de l'Emploi.

Ces dépenses sont définies comme suit :

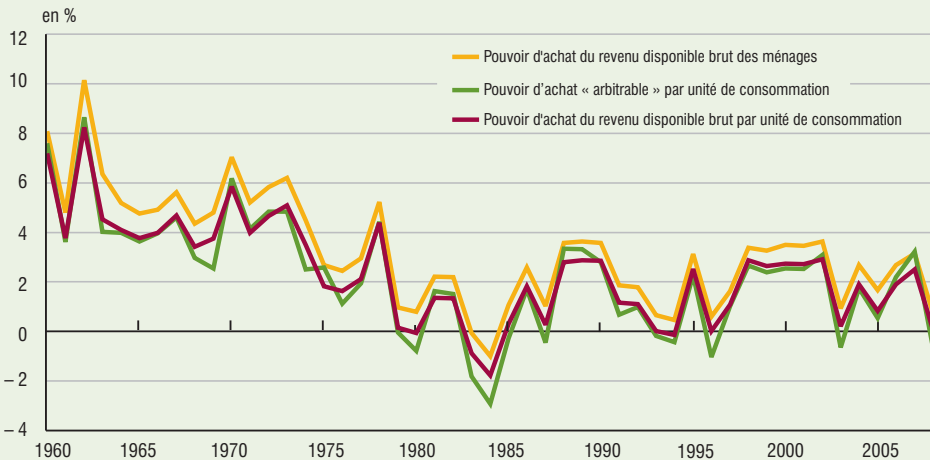
- les dépenses liées au logement (y compris les loyers imputés aux propriétaires occupant leur logement) ainsi que dépenses relatives à l'eau, au gaz, à l'électricité et aux autres combustibles utilisés dans les habitations ;
- les services de télécommunications ;
- les frais de cantines ;
- les services de télévision (redevance télévisuelle, abonnements à des chaînes payantes) ;
- les assurances (hors assurance-vie) ;
- les services financiers (y compris les services d'intermédiation financière indirectement mesurés).

Sur longue période, la part prise par les dépenses pré-engagées dans le revenu disponible brut des ménages s'est accrue sensiblement (figure 7).

L'évolution du pouvoir d'achat de ce revenu « arbitrage » rapporte l'évolution du revenu disponible hors dépenses « pré-engagées » à celle du prix de la dépense de consommation non « pré-engagée » (graphique).

D'autres facteurs sont susceptibles d'expliquer le décalage entre la perception des ménages et la mesure macroéconomique, en particulier l'accrois-

Évolution du pouvoir d'achat du revenu disponible brut et du revenu arbitrage, par unité de consommation



Source : Insee, comptes nationaux, base 2000.

Encadré 2 (suite)

sement de la population (dynamisme des naissances, augmentation de l'espérance de vie). Pour tenir compte également des facteurs démographiques, le revenu réel disponible et le revenu «arbitrable» peuvent être rapportés à l'ensemble de la population française. La croissance du pouvoir d'achat par tête est alors amortie, compte tenu de la croissance de la population. Ils peuvent également être rapportés au nombre de ménages. Le nombre de ménages augmentant plus rapidement que la population (du fait du vieillissement de la population et de la tendance à la décohabitation), la croissance du pouvoir d'achat par ménage est ralentie d'autant. Cependant, pour ramener l'évolution du pouvoir d'achat à un

niveau individuel, le mieux est de tenir compte de l'évolution de la composition des ménages et du fait que les dépenses d'un ménage ne sont pas strictement proportionnelles au nombre de personnes qui le composent. On raisonne alors en termes de pouvoir d'achat par nombre d'unités de consommation (UC).

La taille de chaque ménage en nombre d'unités de consommation est calculée de la façon suivante : le premier adulte compte pour 1 unité de consommation, chaque personne supplémentaire de 14 ans et plus compte pour 0,5 UC et chaque enfant de moins de 14 ans compte pour 0,3 UC. Le pouvoir d'achat par nombre d'unités de consommation permet ainsi de prendre en considération l'évolution de la structure des ménages.

liées aux cycles de vie de ce type de produit. Peu de ménages peuvent acheter un nouveau produit à son apparition, compte tenu de son coût ; puis les progrès technologiques et les rendements d'échelle permettent des baisses de prix, donc sa plus large diffusion. Le taux d'équipement des ménages augmente jusqu'à sa saturation, dont le niveau dépend du caractère plus ou moins indispensable du produit. La quasi-totalité des ménages possède aujourd'hui un lave-linge et un réfrigérateur ou combiné réfrigérateur-congélateur (apparu au début des années 1970), 80 % un four à micro-ondes (sur le marché depuis le milieu des années 1980), mais moins de 50 % un lave-vaisselle (apparu au début des années 1970).

Au sein de l'Union européenne à 27, on n'observe pas de corrélation positive marquée entre le niveau de revenu par habitant et l'importance accordée aux dépenses de logement. Comme en France où il est le premier poste de dépenses, il s'agit dans tous les pays d'un poste de dépense essentiel.

L'essor de l'automobile, principal facteur de la hausse de la part des transports

Le poids du poste des dépenses de transport dans le budget des ménages a progressé fortement entre 1960 (11 %) et le début des années 1980 (17 %), puis s'est quasi stabilisé (18 % en 2007). Cette progression tient, à parts quasi égales, à la croissance plus rapide des volumes consommés par rapport à celle du budget de consommation total, et à l'évolution plus dynamique des prix par rapport à l'inflation d'ensemble. Les volumes ont particulièrement augmenté jusqu'au milieu des années 1970, avec la très forte progression du taux d'équipement des ménages en automobiles, de 30 % en 1960 à 60 % en 1973. Par la suite, compte tenu de son poids dans l'activité économique, l'automobile a fait l'objet de plusieurs mesures de relances conjoncturelles (aide à l'achat, prime à la casse...), alors que dans le même temps les exigences croissantes en termes de sécurité routière et d'environnement ont pu freiner son utilisation.

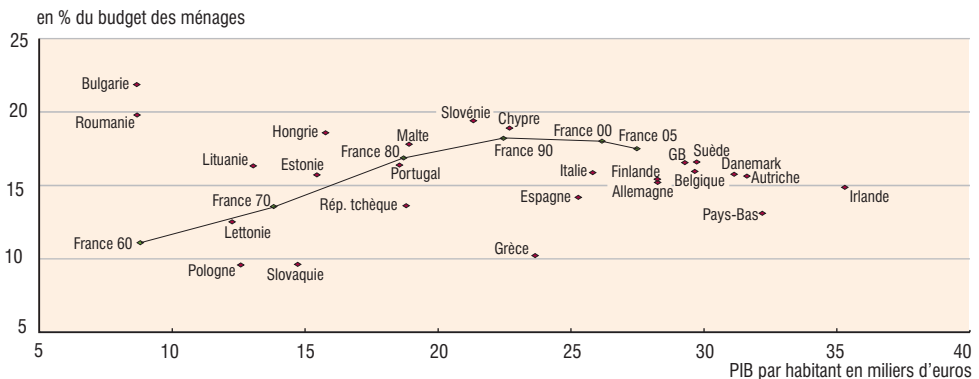
Les dépenses d'utilisation des véhicules personnels ont profité de cet essor d'équipement, mais leur part croissante dans le budget des ménages résulte surtout de la très forte hausse de leurs prix par rapport à l'inflation d'ensemble. Ces hausses de prix sont d'abord tirées par les dépenses d'entretien et de réparation. La hausse des prix des carburants a été moins marquée, en moyenne sur la période, même s'ils ont fluctué de façon spectaculaire. Depuis 2000, les hausses du cours du pétrole ont renchéri le coût d'utilisation du transport individuel et pesé sur le budget des ménages. Pour cette raison, même si elles ne sont pas à proprement parler

« pré-engagées », elles sont souvent ressenties comme contraintes et peu arbitrables, en raison de l'utilisation des véhicules personnels dans les déplacements domicile-travail. La sensibilité particulière de nombre de ménages aux fortes variations de prix des carburants constitue sans doute un autre élément d'explication de l'écart entre mesure et perception de l'évolution du pouvoir d'achat.

Relativement au total des dépenses, la consommation en transports collectifs a modérément augmenté depuis 1960 : leur prix a augmenté plus vite que l'inflation d'ensemble, mais les volumes relatifs ont baissé, concurrencés par le transport individuel. Malgré le développement du TGV à compter des années 1980, le transport ferroviaire a subi une baisse relative sur l'ensemble de la période, dans un contexte de profonde mutation de l'offre (modification des infrastructures, fermetures de lignes...). Seul le transport aérien a connu un dynamisme plus important que la consommation d'ensemble ; il s'est banalisé et a fini par toucher une grande partie de la population.

Au sein de l'Union européenne, le poids des dépenses de transport ne semble pas lié au niveau de vie du pays (*figure 8*). Des pays très différents en termes de PIB par habitant, comme la Lituanie et l'Italie, présentent par exemple des coefficients budgétaires identiques. Certes, le taux d'équipement en véhicules individuels s'élève avec le niveau de vie. Il est par ailleurs positivement corrélé au volume annuel d'achat en automobiles, motos et vélos (hors pièces détachées) des ménages dans les différents pays. Mais, en contrepartie les ménages de la plupart des pays ayant un niveau de PIB par habitant élevé dépensent une part plutôt faible de leur budget pour les transports collectifs. Le caractère souvent contraint de cette dépense et le développement des infrastructures (réseau ferré notamment) sont également des facteurs déterminants de la place relative prise par les transports collectifs dans la dépense de consommation des ménages des différents pays.

8. Part budgétaire réservée aux transports et niveau de PIB par habitant



Lecture : en France en 2005, la part budgétaire réservée aux transports (individuels ou collectifs) était de 17 % du budget des ménages, pour un PIB de 27 500 euros par habitant.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2000.

Toujours plus de dépenses de communication et de loisirs

Le poste regroupant les dépenses de communication, de loisirs et de culture a connu l'une des plus fortes croissances depuis cinquante ans : sa part est passée de 10 % du budget de consommation en 1960 à 16 % en 2007. Ce phénomène est encore plus prononcé en termes réels : la croissance en volume par habitant a atteint + 4,6 % par an sur la période, contre + 2,5 % pour l'ensemble du budget de consommation. Dans le même temps, les prix de ces produits ont augmenté moins vite que l'inflation d'ensemble (- 1,0 point par an en moyenne).

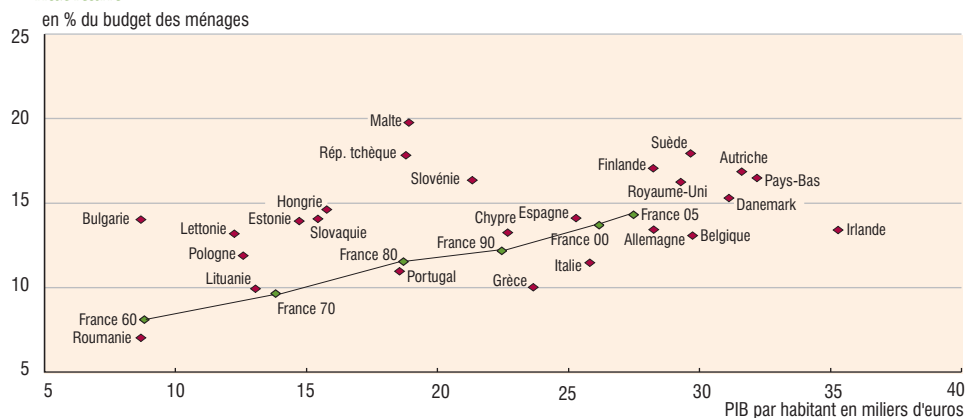
Depuis 1960, le poids des services de communication a quasiment quintuplé dans le budget des ménages. La consommation en volume de ces services a augmenté nettement plus vite (+ 8,1 % par habitant) que l'ensemble des autres postes de dépenses des ménages (+ 2,5 %), principalement dans les années 1970 avec la diffusion de la téléphonie fixe et depuis le milieu de la décennie 1990 avec la téléphonie mobile et l'internet. Ces produits apparus comme des produits de luxe se sont rapidement révélés de plus en plus accessibles, et indispensables. En outre, le caractère souvent contractuel de ces dépenses, qui lie les ménages aux opérateurs sur des périodes longues, en a fait, avec le logement, l'un des principaux facteurs du développement des dépenses « pré-engagées » depuis une décennie (figure 7).

Les appareils électroniques ont tiré la croissance de la consommation à la hausse depuis cinquante ans, avec des phases cycliques, qui correspondent aux grandes phases d'équipement des ménages : téléviseurs en noir et blanc puis en couleurs dans les années 1960 et 1970 ; appareils photos dans les années 1970 ; magnétoscopes et caméscopes dans les années 1980 ; ordinateurs et téléphones mobiles depuis la fin des années 1990 ; enfin, tout récemment, télévisions à écran plat. Par ailleurs, la très grande sensibilité des achats de ces biens à la variation de leur prix d'une part, à celle du pouvoir d'achat d'autre part, illustre le caractère généralement non « indispensable » de ces produits.

Pour les autres dépenses du poste, qualifiées de dépenses de loisirs, le dynamisme depuis cinquante ans n'est pas continu dans le temps ni uniforme selon les produits. Les achats de biens pour les loisirs et les dépenses en jeux de hasard ont été plus dynamiques que la progression de l'ensemble du budget de consommation. La part budgétaire consacrée aux services de loisirs est plus stable, les volumes consommés, notamment les services d'hébergement touristique, ayant pâti d'une évolution relativement défavorable de leurs prix.

Au sein de l'Union européenne, en 2005, les comparaisons internationales ne font pas apparaître de lien entre coefficient budgétaire lié à la communication et aux loisirs (hors services d'hébergement) et niveau de richesse par habitant (figure 9). Alors qu'on observe un lien de ce type en France au cours du temps (la hausse du pouvoir d'achat ayant coïncidé sur longue période avec le développement de ce poste), les données internationales font par exemple apparaître des coefficients budgétaires du même ordre en Allemagne et dans nombre des pays de l'est de l'Europe. En outre, le poids de ce poste dans le budget des ménages dans les pays de niveau de PIB comparable à celui de la France il y a trente ou quarante ans est nettement plus important qu'il ne l'était à l'époque dans l'Hexagone.

9. Part budgétaire réservée à la communication, aux loisirs et à la culture et niveau du PIB par habitant



Lecture : en France en 1960, la part budgétaire réservée à la communication, aux loisirs et à la culture était de 8 % du budget des ménages, pour un PIB de 8 800 euros par habitant (en euros constants de 2005).

Source : Insee, comptes nationaux, base 2000.

Les dépenses de santé croissent avec le niveau de vie

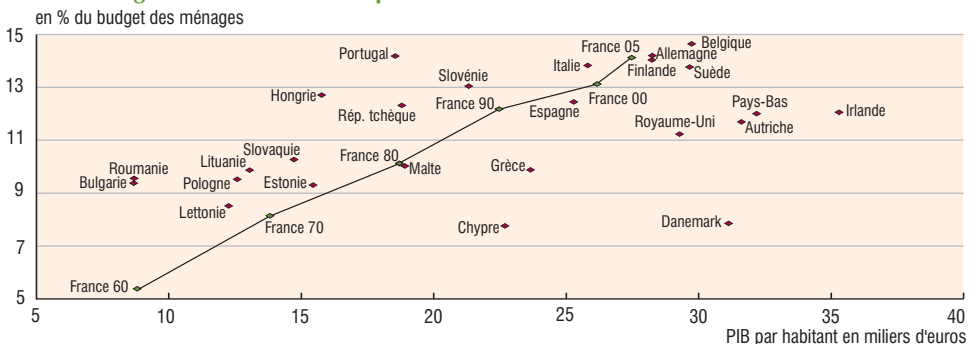
Les ménages ne paient pas directement tout ce qu'ils consomment. Certaines dépenses sont prises en charge en totalité ou en partie par les administrations publiques. C'est tout particulièrement le cas pour les dépenses d'éducation (enseignement primaire, secondaire et universitaire public), de santé (remboursements de la Sécurité sociale) et de logement (allocations logement). En comptabilité nationale, en additionnant à la dépense prise en charge par les ménages celle prise en charge par la collectivité, on passe d'une logique de dépense de consommation des ménages à une logique de consommation finale effective. Par exemple, du fait de l'importance de l'assurance-maladie en France, les dépenses de santé directement payées par les ménages ne représentent que 4 % de leur budget en 2007, mais leur consommation finale effective de santé représente près de 11% de leur consommation finale effective totale.

La hausse de la part des dépenses de santé prises en charge par la collectivité a été forte entre 1960 (61 %) et 1980 (82 %). Depuis, cette part est relativement stable : elle a légèrement reculé sur les cinq dernières années (78 % en 2007) sous l'effet de mesures visant à maîtriser les dépenses d'assurance-maladie : augmentations des tickets modérateurs et du forfait hospitalier, franchises sur les actes médicaux et sur les boîtes de médicaments, déremboursements de certaines classes de médicaments, développement des dépassements d'honoraires non remboursés.

Sur longue période, la consommation finale effective de santé fait partie des postes de consommation les plus dynamiques, sa part dans la consommation finale effective passant de 5 % en 1960 à 11 % en 2007. Les volumes consommés ont considérablement augmenté, sous l'effet de multiples facteurs : l'accroissement de la médicalisation tout au long du cycle de vie ; une meilleure couverture de l'assurance maladie ; le vieillissement de la population, le nombre de visites chez le médecin s'élevant avec l'âge ; le développement de l'offre de soins, avec notamment l'incorporation continue des innovations et du progrès technologique. Cette augmentation a contribué à l'amélioration générale de l'état de santé de la population et à l'allongement de l'espérance de vie d'environ dix ans depuis 1960.

Cette plus grande propension à consommer des biens et services de santé a été rendue possible grâce à la hausse du niveau de vie depuis cinquante ans. Elle en est même un de ses reflets. Au sein de l'Union européenne, la part des dépenses de santé est également étroitement liée au niveau de richesse du pays considéré (*figure 10*). Il reste qu'à niveau de richesse similaire, certains pays se distinguent de cette tendance générale : une plus grande propension à dépenser dans la santé en France et en Allemagne ; un poids moins important des dépenses de santé au Royaume-Uni, qui pourrait s'expliquer par une organisation de l'offre de soins plus encadrée que dans les autres pays de niveau de vie comparable. ■

10. Part budgétaire réservée aux dépenses de santé (individuelles ou collectives)



Lecture : en France en 2005, la part des dépenses (collectives ou assurées par les ménages) réservée à la santé était de 14 % de la consommation effective des ménages, pour un PIB de 27 500 euros par habitant.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2000.

Vers une structure de consommation « unique » ?

Que ce soit sur données temporelles françaises ou sur données de comparaisons internationales pour une année donnée, la part budgétaire consacrée aux dépenses de consommation alimentaire diminue avec le niveau de vie. En revanche, pour d'autres postes de consommation, le coefficient budgétaire des ménages apparaît positivement corrélé avec le revenu. C'est le cas par exemple pour les dépenses effectives (i.e. quelles que soient leurs prises en charge) de santé et d'action sociale (crèches, maisons de retraite...) et pour celles de services d'assurance.

Dans cette logique, l'analyse des évolutions propres à chaque pays de l'Union européenne s'interpréterait dans un mouvement de convergence des structures de consommation, liée à celle du niveau de vie : une fois leurs besoins « nécessaires » satisfaits (alimentation), les ménages chercheraient à satisfaire des besoins moins indispensables (habillement, équipement du logement, transports...), avant d'acheter des produits « supérieurs » (santé, culture, communication, loisirs...).

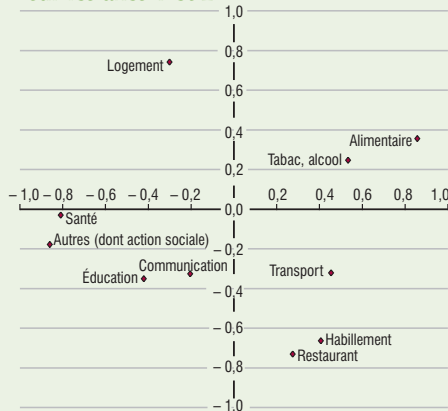
Toutefois, l'élévation du niveau de vie n'explique pas tout et ce processus de convergence des coefficients budgétaires entre pays résulte sans doute aussi de l'ouverture du marché européen et de la libre circulation des biens et des technologies. Ainsi, bien qu'ils aient un niveau de PIB par habitant comparable à celui de la France des années 1960 ou 1970, la structure de consommation des derniers pays entrant au sein de l'Union européenne s'en distingue sensiblement pour

beaucoup de postes budgétaires. La part budgétaire consacrée en France il y a cinquante ans aux dépenses d'habillement, de télécommunication ou de santé est ainsi très différente de celle observée aujourd'hui en Bulgarie.

Il reste que cette analyse en termes de convergence, au cours du temps et entre pays, a aussi des limites : même passé un certain niveau de vie, pour les pays fondateurs de l'Union européenne, des spécificités liées aux préférences des consommateurs demeurent.

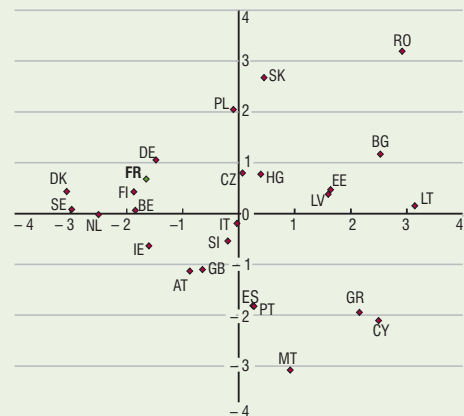
Une analyse en composantes principales (ACP) permet de faire apparaître, de manière très schématique, cette distinction entre des variables liées (positivement ou non) au niveau de vie, et d'autres variables, plus dépendantes des préférences des consommateurs et des spécificités de chaque pays (graphique I). Le premier axe de cette ACP oppose d'un côté la part affectée à l'alimentation et de l'autre celles réservées à la santé et aux autres produits, dont l'action sociale. Cet axe oppose naturellement les pays à niveau de PIB par habitant plus élevé que la moyenne (notamment le Danemark, la Suède, les Pays-Bas), aux autres pays (graphique II). Le deuxième axe place aux extrêmes la part affectée au logement (qui comprend les loyers mais aussi les charges de chauffage) et les parts affectées à l'habillement ou aux restaurants. Nombre de pays touristiques situés au sud de l'Europe se trouvent placés de ce dernier côté du deuxième axe (Malte, Chypre, la Grèce, le Portugal et l'Espagne).

I. Représentation graphique des variables de l'analyse en composantes principales sur les axes 1 et 2



Source : Insee, comptes nationaux, base 2000.

II. Représentation graphique des pays* sur les axes 1 et 2



* Voir code ISO des pays en page 86.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2000.

Des dépenses des ménages aux concepts de consommation spécifiques à la comptabilité nationale

La nomenclature de consommation utilisée

Les groupes de produits présentés dans ce dossier, comme dans les fiches thématiques, ne reposent pas sur les nomenclatures dans lesquelles les données sur la consommation des ménages sont diffusées habituellement par la comptabilité nationale. Usuellement, on présente ces données suivant trois types d'approches :

- une approche fonctionnelle qui rassemble les biens et les services nécessaires pour satisfaire un même besoin (se nourrir, s'habiller, se loger...) ;
- une approche par type de produit, qui suit une logique de processus de fabrication (produits chimiques, services aux particuliers...) ;
- une approche par durabilité, qui oppose les biens durables aux biens fongibles.

Ces trois types de nomenclatures ont toutes des avantages et des inconvénients lorsqu'il s'agit de présenter les données de consommation des ménages à un niveau relativement agrégé. La nomenclature de fonctions est celle qui correspond le mieux à la logique des consommateurs, mais elle présente deux défauts : à partir d'un certain niveau d'agrégation, les postes décrits recouvrent des parts d'importances très inégales dans le total de la consommation ; les biens et les services y sont mélangés, alors que leur consommation ne répond pas nécessairement aux mêmes déterminants.

La nomenclature retenue dans cet ouvrage et déclinée dans les fiches s'appuie pour l'essentiel sur celle déclinée par fonction, mais en réaffecte certains postes afin de corriger ces deux défauts. Elle est résumée dans la *figure 2*, présentée plus en détail dans le tableau de l'encadré.

Les concepts de comptabilité nationale

Les concepts de la comptabilité nationale, harmonisés au niveau international, rendent nécessaire la prise en compte de certaines consommations qui ne donnent pas lieu à des dépenses au sens propre pour le ménage, se traduisant par des décaissements. Il s'agit des loyers imputés, de l'autoconsommation et des services d'intermédiation financière indirectement mesurés (Sifim).

La notion de « loyer imputé » recouvre le service que se rendent à eux-mêmes les propriétaires occupant leur logement, c'est-à-dire les loyers qu'ils paieraient s'ils étaient locataires de

leur résidence. Sans la prise en compte de loyers imputés à la fois dans la production et la consommation de services de logement, un pays pour lequel la part des propriétaires-occupants est élevée aurait un PIB artificiellement bas par rapport aux autres.

Pour un logement donné, le loyer imputé est égal au loyer moyen payé par les locataires d'un logement de mêmes caractéristiques. La typologie des logements repose notamment sur le caractère individuel ou collectif, la localisation géographique, le nombre de pièces et la surface moyenne, l'année d'achèvement de la construction et le confort. Des loyers sont également imputés à l'ensemble des résidences secondaires.

La part des loyers imputés dans la dépense de consommation des ménages est passée de 4,0 % en 1960 à 14,1 % en 2007 (*tableau*). Dans le même temps, la part des loyers réels est passée de 2,1 % à 4,3 % (soit de 2,3 % à 5,2 % de leur budget de consommation). Deux facteurs contribuent notamment à ces hausses : une augmentation des prix plus rapide que l'inflation (1,6 point par an en moyenne, *graphique I*) ; une amélioration de la qualité des logements.

L'autoconsommation est la consommation par des ménages de biens qu'ils ont eux-mêmes produits. Il s'agit essentiellement de produits alimentaires et de bois de chauffage. Depuis 1960, la part que représente l'autoconsommation dans la dépense totale des ménages a sensiblement diminué, de 2,1 % à 0,3 % en 2007 (*graphique II*). La baisse de la part alimentaire dans le budget des ménages contribue à ce mouvement ; mais la baisse résulte surtout de la diminution du nombre d'habitants à la campagne, qui pèse sur la part autoconsommée au sein du seul budget alimentaire des ménages français.

La consommation finale de services d'intermédiation financière indirectement mesurés (Sifim) par les ménages correspond pour l'essentiel au manque à gagner sur leurs dépôts, comparé au revenu que ceux-ci génèrent pour les banques. Le reste provient de la différence de coût entre les intérêts versés par les ménages sur leurs crédits à la consommation et celui du refinancement supporté par les organismes prêteurs. La part des Sifim dans la dépense totale des ménages reste aujourd'hui supérieure à celle des services réellement facturés (*graphique III*). Elle a d'abord fortement progressé, passant de 1,2 % en 1960 à un maximum de 4,4 % en 1989. Depuis lors, elle s'est repliée, atteignant

Encadré 4 (suite)

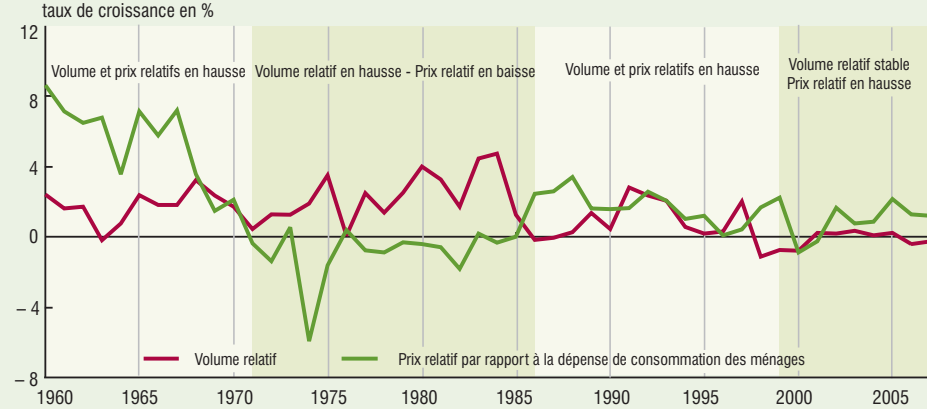
Coefficients budgétaires par postes

	Coefficients budgétaires (%)				Valeurs (Mds €)	Évolution annuelle 1960-2007 (%)	
	1960	1975	1990	2007	2007	Volume/hab.	Prix
Alimentation et tabac	37,6	29,7	27,1	25,0	219,8	1,4	4,8
Alimentation hors boissons	24,7	19,5	17,1	14,4	126,4	1,5	4,4
Boissons non alcoolisées	1,6	1,1	1,1	1,3	11,2	2,9	3,6
Restauration	5,1	4,9	5,6	5,9	51,8	1,1	6,4
Boissons alcoolisées	4,0	2,8	2,0	1,6	14,4	0,7	4,4
Tabac	2,3	1,4	1,4	1,8	15,9	0,4	6,3
Consommation liée au logement	16,4	19,6	18,2	18,8	164,9	2,8	4,6
Loyers réels	2,3	3,8	4,0	5,2	45,3	2,8	6,3
Services liés aux logements	1,2	1,8	2,0	2,7	23,4	2,2	6,7
Chauffage, éclairage, eau	3,9	4,9	4,8	4,7	41,0	2,9	4,6
Gros équipement du logement	4,1	4,0	3,1	2,5	21,7	3,1	2,8
Produits du bricolage	1,0	1,2	0,9	0,9	7,7	2,3	4,7
Produit pour l'entretien courant de la maison	4,0	3,9	3,4	2,9	25,9	2,6	3,8
Transport	11,3	15,0	18,3	17,6	154,5	3,0	5,1
Automobiles, motos, vélos	4,3	6,4	8,9	7,7	67,8	4,2	4,2
Carburants, lubrifiants	3,4	4,3	4,2	4,1	35,8	2,6	4,9
Services liés au transport individuel	1,6	2,4	3,1	3,3	29,1	1,2	7,9
Transport collectif	2,1	1,8	2,1	2,5	21,8	2,0	5,4
Textile, cuir et biens et services pour la personne	14,3	13,2	11,5	9,0	79,5	1,7	4,4
Articles d'habillement, chaussures	12,0	9,7	7,8	5,4	47,3	1,3	4,1
Produits pour la personne	1,4	2,6	2,6	2,6	22,8	3,5	4,9
Services pour les soins personnels	0,8	0,9	1,1	1,1	9,3	1,3	6,5
Santé	2,4	2,4	3,4	4,2	36,7	4,7	3,5
Biens de santé	1,0	1,2	1,5	1,9	16,3	6,2	2,2
Services de santé	1,4	1,2	1,9	2,3	20,4	3,4	4,7
Biens et services pour la communication	1,9	2,9	4,0	5,9	52,2	10,6	-0,5
Services de communication	0,8	1,3	2,4	3,7	32,8	8,1	2,5
Matériel électronique grand public	1,1	1,5	1,7	2,2	19,3	13,8	-4,1
Biens et services de loisirs	8,0	9,0	9,2	9,7	85,6	2,2	5,3
Biens pour les loisirs	3,5	4,8	4,8	4,0	35,2	3,1	4,3
Services de loisir hors tourisme	2,1	2,0	1,7	2,2	19,5	0,6	6,8
Services liés au tourisme	1,8	1,3	1,6	1,8	15,9	0,6	6,5
Jeux de hasard	0,4	0,6	0,7	1,0	9,2	3,3	5,6
Dépenses en animaux domestiques	0,2	0,2	0,5	0,7	5,9	5,8	4,3
Services divers	7,3	8,3	9,3	11,1	97,2	2,1	5,9
Services d'entretien et de réparation divers de biens de consommation	1,2	0,8	0,8	0,6	5,2	-0,1	5,7
Services financiers et d'assurances	2,5	3,5	4,0	4,7	41,7	3,2	5,4
Services domestiques et action sociale	2,0	2,2	2,1	3,0	26,3	0,8	7,3
Éducation	0,6	0,6	0,7	0,9	8,0	1,7	6,2
Autres services n.c.a.	1,0	1,2	1,6	1,8	15,8	3,0	5,5
Solde territorial	0,9	0,0	-1,1	-1,2	-10,9		
Total budget consommation des ménages	100,0	100,0	100,0	100,0	879,4	2,5	4,6
Budget des ménages	92,7	88,2	84,6	84,0	879,4	2,5	4,6
Concepts spécifiques à la comptabilité nationale	7,3	11,8	15,4	16,0	168,0	2,9	5,8
Autoconsommation	2,1	0,8	0,4	0,3	2,9	-0,3	3,1
Loyers imputés	4,0	7,6	10,8	14,1	147,8	3,9	6,4
Sifim	1,2	3,4	4,3	1,7	17,3	3,7	4,2
Total dépenses de consommation des ménages	100,0	100,0	100,0	100,0	1047,4	2,6	4,8
Biens alimentaires à domicile	32,0	22,6	18,6	16,6	170,5	1,1	4,5
Biens manufacturés	30,3	31,4	29,8	25,8	269,9	3,2	3,5
Énergie	6,9	8,2	7,6	7,7	77,2	2,5	4,8
Services hors loyers	24,7	26,8	29,8	31,7	336,7	1,8	5,9
Loyers	6,1	11,0	14,1	18,3	193,1	3,4	6,4
Total dépenses de consommation des ménages	100,0	100,0	100,0	100,0	1047,4	2,6	4,8
Total dépenses de consommation des ménages	85,9	81,0	79,8	77,1	1047,4	2,6	4,8
Dépenses assurées par la collectivité	14,1	19,0	20,2	22,9	311,3	3,0	5,6
Total consommation effective	100,0	100,0	100,0	100,0	1358,7	2,6	4,9

Source : comptabilité nationale, comptes définitifs jusqu'en 2006, compte semi-définitif sur 2007.

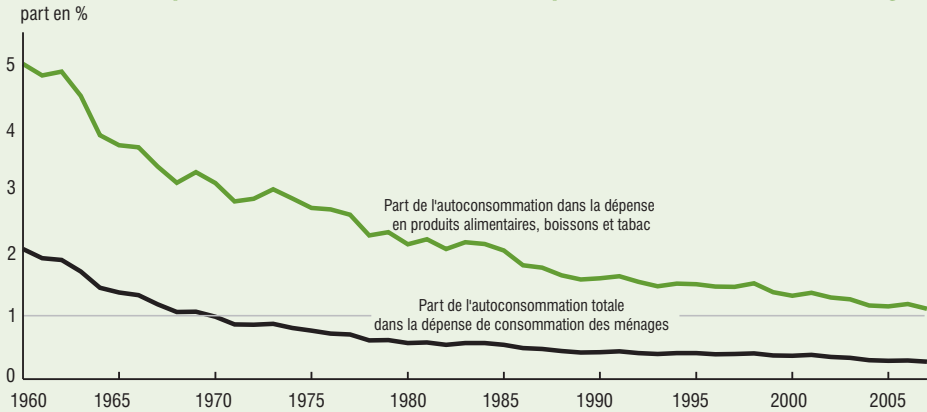
Encadré 4 (suite)

I. Volume et prix relatifs de la dépense des ménages en loyers imputés



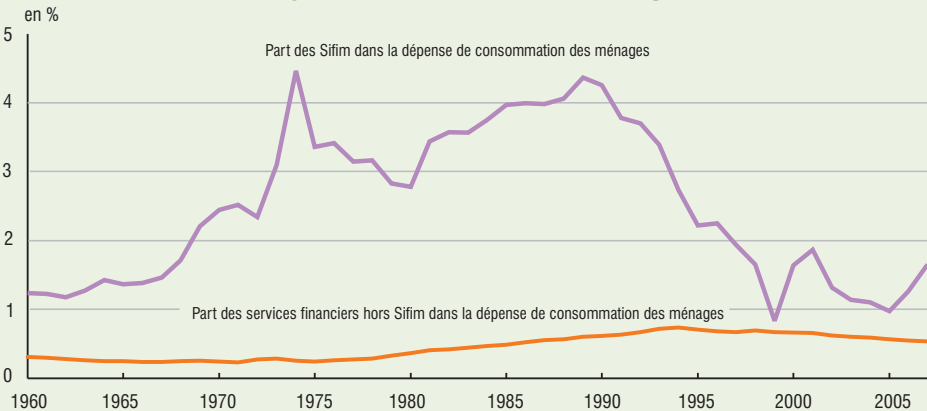
Source : Insee, comptes nationaux, base 2000.

II. Évolution de la part de l'autoconsommation dans la dépense de consommation des ménages



Source : Insee, comptes nationaux, base 2000.

III. Part des Sifim dans la dépense de consommation des ménages



Source : Insee, comptes nationaux, base 2000.

Encadré 4 (suite)

1,7 % en 2007 sous l'effet de la baisse des taux d'intérêt. Les variations des taux d'intérêt jouent directement et fortement sur le prix des Sifim : entre 2002 et 2005, celui-ci a contribué pour - 0,25 point en moyenne à l'évolution du prix de la dépense de consommation au sens de la comptabilité nationale et explique ainsi en grande partie l'écart enregistré entre cette évolution et celle de l'indice des prix à la consommation (IPC). Depuis lors, les Sifim jouent en sens inverse sur les prix d'ensemble.

Enfin, la comptabilité nationale mesure les dépenses de consommation réalisées par les résidents en France, qu'elles aient lieu ou non sur le territoire national. Or, du fait de l'information statistique disponible, le montant de

consommation par produit est approché par la mesure des ventes sur le territoire national. Ainsi, les achats des touristes non-résidents sont comptabilisés, mais pas ceux des résidents effectués à l'étranger. C'est pourquoi une correction globale (*i.e.* non déclinée par produit) est apportée aux achats sur le territoire, afin que la consommation totale des ménages corresponde au concept recherché. Cette correction correspond au solde touristique. Dans les années 1960, les dépenses réalisées à l'étranger par les résidents sur le territoire national étaient plus importantes que celles des touristes étrangers en France. Ce constat s'est inversé à partir des années 1970, lorsque la France est devenue l'une des destinations mondiales les plus prisées par les touristes étrangers.

Bibliographie

- Cases L. (1997), « La consommation des ménages en 1997 » - partie 4 « Niveaux de consommation exprimés en parités pouvoir d'achat », *Insee Résultats* Consommation et mode de vie.
- Consales G. (2008), « En 2007, la consommation des ménages demeure solide », *Insee Première* n° 1192, mai 2008.
- Consales G. (2009), « En 2008, la consommation des ménages s'infléchit mais résiste » *Insee Première* n° 1241, juin 2009.
- Herpin N., Verger D. (2000), « La consommation des Français - 1. Alimentation, habillement, logement », et « La consommation des Français - 2. Transports, loisirs, santé », édition La découverte.
- « La mesure du pouvoir d'achat et sa perception par les ménages », dossier dans *L'économie française*, rapport sur les comptes de la Nation 2006, édition 2007, Insee.
-